



Echos du Sénat

Newsletter / Numéro 002 – Mars/Avril 2026

ACTU

SÉANCE PLÉNIÈRE : LE SÉNAT RATIFIE LA LISTE DES COMMISSIONS PERMANENTES



Réunis en séance plénière à Yamoussoukro, les Sénateurs ont ratifié la composition des Commissions permanentes ainsi que le programme des activités parlementaires pour les prochains mois.

Le Sénat de Côte d'Ivoire a tenu, le vendredi 13 mars 2026 à Yamoussoukro, une séance plénière consacrée à la ratification des listes des Commissions permanentes et à l'approbation du calendrier des travaux couvrant la période du 13 mars au 19 juin 2026. Les travaux étaient présidés par Madame Kandia Camara, Présidente du Sénat.

- [En savoir plus](#) -

SUPER COUPE DE HANDBALL 2026 : LA PRÉSIDENTE KANDIA CAMARA, MARRAINE DE L'ÉVÈNEMENT



La Présidente du Sénat a apporté son soutien à la promotion du sport ivoirien à l'occasion de la Super Coupe de Handball organisée à Treichville.

Madame Kandia Camara a pris part, en qualité de marraine, à l'édition 2026 de la Super Coupe de Handball, organisée par la Fédération ivoirienne de Handball. Cette compétition sportive s'est tenue le samedi 21 mars 2026 au Palais des Sports de Treichville.

- [En savoir plus](#) -

DÉCENTRALISATION : LE SÉNAT ORGANISE UN SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Durant trois jours, acteurs nationaux et internationaux ont réfléchi aux moyens d'accélérer le développement local à travers une décentralisation plus efficace.

Le Sénat de Côte d'Ivoire a organisé, du 26 au 28 mars 2026 à Yamoussoukro, un Symposium international sur les collectivités territoriales autour du thème : « Accélérer la décentralisation pour un développement local effectif ». Les échanges ont débouché sur l'adoption de neuf recommandations majeures.

- [En savoir plus](#) -

ASSOCIATION DES SÉNATS D'AFRIQUE : LA PRÉSIDENTE KANDIA CAMARA À RABAT POUR LA CONFÉRENCE ANNUELLE



La Conférence annuelle de l'Association des Sénats d'Afrique, tenue à Rabat, a enregistré plusieurs décisions majeures pour l'organisation continentale.

Réunis les 8 et 9 avril 2026 à Rabat, au Royaume du Maroc, les membres de l'Association des Sénats d'Afrique ont désigné un nouveau président et élevé Madame Kandia Camara au statut de Présidente d'Honneur de l'institution. Monsieur Touré Ousmane Samassi, Secrétaire Général du Sénat de Côte d'Ivoire, a été désigné Secrétaire Général de l'Association.

- [En savoir plus](#) -

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT EN VISITE AU CONSEIL COMMUNAL DE TANGER, AU MAROC



En marge de la Conférence de l'Association des Sénats d'Afrique, Madame Kandia Camara a effectué une visite axée sur la coopération décentralisée.

La Présidente du Sénat de Côte d'Ivoire s'est rendue, le 10 avril 2026, au Conseil communal de Tanger à l'invitation du Maire de la ville, Monsieur Mounir Laymouri. Cette rencontre s'inscrivait dans le prolongement du Symposium international sur les collectivités territoriales tenu à Yamoussoukro.

- [En savoir plus](#) -

LE SÉNAT PRÉSENT À LA 17ÈME CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉES ET DE SECTIONS DE LA RÉGION AFRIQUE DE L'APF

Les parlementaires francophones africains ont échangé autour des enjeux de paix, de démocratie et de développement durable sur le continent.

La 17ème Conférence des Présidents d'Assemblées et de Sections de la Région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est tenue du 7 au 9 avril 2026 à Lomé, en République togolaise. Des Sénateurs étaient membres de la délégation ivoirienne conduite par Monsieur Patrick Achi, Président de l'Assemblée nationale.



- [En savoir plus](#) -

LE PARLEMENT IVOIRIEN PRÉSENT À LA 152ÈME ASSEMBLÉE DE L'UIP



La Côte d'Ivoire a pris part aux débats internationaux sur la paix, la justice et les générations futures lors de ce grand rendez-vous parlementaire mondial.

Les Présidents des deux chambres du Parlement ivoirien, Madame Kandia Camara et Monsieur Patrick Achi, ont participé aux travaux de la 152ème Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), organisée du 15 au 19 avril 2026 à Istanbul, en Türkiye. Au cours de cette assemblée, Madame la Présidente a porté la voix du Parlement ivoirien.

- [En savoir plus](#) -

LES PRÉSIDENTS DES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT IVOIRIEN REÇUS PAR LEUR HOMOLOGUE TURC



La rencontre a permis de renforcer les liens de coopération parlementaire entre la Côte d'Ivoire et la Türkiye.

En marge de la 152ème Assemblée de l'UIP, Madame Kandia Camara et Monsieur Patrick Achi ont échangé avec Monsieur Numan Kurtulmuş, Président de la Grande Assemblée nationale de Türkiye, le jeudi 16 avril 2026 à Istanbul.

- [En savoir plus](#) -

MASA 2026 : LA PRÉSIDENTE KANDIA CAMARA PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE



La co-marraine de l'évènement a salué le rôle du MASA dans la promotion des industries culturelles et créatives africaines.

Madame Kandia Camara a procédé, le samedi 18 avril 2026 au Palais de la Culture de Treichville, à la clôture officielle de la 14ème édition du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA).

- **En savoir plus -**

RÉUNION INTERSESSIONNELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF) À YAMOOUSSOUKRO



Deux jours d'intenses travaux à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro.

Les 22 et 23 avril 2026, les participantes ont débattu de plusieurs sujets liés aux enjeux des droits des femmes et au leadership féminin dans les sphères de décision.

- **En savoir plus -**

EXAMEN PAR LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES (CAEF) DU PROJET DE LOI PORTANT PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT (PND) 2026-2030

Le PND 2026-2030 a été soumis à l'examen de la Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF) du Sénat.

La CAEF du Sénat a reçu, le lundi 27 avril 2026, à Yamoussoukro, le Ministre du Plan et du Développement, Monsieur Souleymane Diarrassouba, dans le cadre de l'examen du projet de loi portant Plan National de Développement

2026-2030, qui prévoit un volume global d'investissements estimé à 114 838,5 milliards de FCFA.



- **En savoir plus -**

EXAMEN DE DEUX (02) PROJETS DE LOI PAR LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES (CASC)



Les textes étudiés portent notamment sur la retraite et l'amélioration du dispositif de prévoyance sociale en Côte d'Ivoire.

La Commission des Affaires Sociales et Culturelles (CASC) a reçu, le lundi 27 avril 2026 à Yamoussoukro, Monsieur Adama Kamara, Ministre de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle, pour l'examen de deux projets de loi :

- projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2025-407 du 18 juin 2025 instituant une prime spéciale de retraite au profit des bénéficiaires des régimes de pensions gérés par l'Institution de Prévoyance Sociale - Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (IPS-CGRAE) ;

- projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2025-408 du 18 juin 2025 modifiant la loi n°99-477 du 02 août 1999 portant Code de Prévoyance Sociale, telle que modifiée par l'ordonnance n°2012-03 du 11 janvier 2012.

- **En savoir plus** -

EXAMEN PAR LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES (CAEF) DE TROIS (03) PROJETS DE LOI DE RATIFICATION D'ORDONNANCES



Les Sénateurs membres de la CAEF se sont penchés sur plusieurs textes liés au foncier rural et à la régulation des filières agricoles stratégiques.

La Commission des Affaires Économiques et Financières du Sénat a reçu, le jeudi 30 avril 2026, le Ministre Bruno Nabagné Koné, Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, pour l'examen de trois projets de loi de ratification d'ordonnances :

- projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2025-85 du 12 février 2025 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Système d'Information du Foncier Rural de Côte d'Ivoire (SIFOR-CI) ;

- projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2025-86 du 12 février 2025 portant extension des règles de régulation, de contrôle et de suivi des

activités des filières hévéa et palmier à huile à la filière coco ;

- projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2025-259 du 23 avril 2025 portant extension des règles relatives à la commercialisation du coton et de l'anacarde et à la régulation des activités des filières coton et anacarde aux activités de la filière karité.

- **En savoir plus** -

LA PRÉSIDENTE KANDIA CAMARA, MARRAINE DE LA 18ÈME ÉDITION DU FEMUA



Le Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA) a bénéficié du soutien de la Présidente du Sénat, marraine de cette édition.

La 18ème édition du FEMUA s'est tenue du 28 avril au 03 mai 2026 à Abidjan et à Dimbokro, autour du thème : « Intelligence artificielle : menace ou opportunité pour l'Afrique ? ».

- **En savoir plus** -

OUVERTURE DU SILA 2026 EN PRÉSENCE DE HAUTES PERSONNALITÉS

La Présidente du Sénat était aux côtés du Chef de l'État à l'occasion de l'ouverture officielle du Salon international du livre d'Abidjan.

Madame Kandia Camara a assisté, le mercredi 29 avril 2026, à la cérémonie d'ouverture de la 16e

édition du SILA, organisée autour du thème : « Lire pour bâtir ».



- [En savoir plus](#) -

LE SÉNAT OUVRE SES PORTES À DES GROUPES D'ÉTUDIANTS

Ces visites guidées ont permis aux étudiants de découvrir et de mieux comprendre le fonctionnement de l'institution parlementaire.

Ainsi, le Sénat a reçu la visite :

Du Club des Etudiants Juristes de l'Université Musulmane Africaine (CEJUMA)

Le Sénat de Côte d'Ivoire a accueilli, le 15 avril 2026 à Yamoussoukro, une délégation du Club des Étudiants Juristes de l'Université Musulmane Africaine (CEJUMA).



- [En savoir plus](#) -

Des étudiants de l'Université Polytechnique de Bingerville (UPB)

Une délégation d'étudiants de l'Université Polytechnique de Bingerville (UPB) a effectué une visite guidée du Sénat de Côte d'Ivoire, le 31 mars 2026 à Yamoussoukro



- [En savoir plus](#) -

D'une délégation de l'Université Centrale Chaare-Tsedek (UCC) de Daloa

Le Sénat de Côte d'Ivoire a reçu, le 23 avril 2026, une délégation de l'Université Centrale Chaare-Tsedek (UCC) de Daloa dans le cadre de son programme de visites guidées



- [En savoir plus](#) -

FOCUS DU MOIS

LE CABINET DE LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT



Le Cabinet a pour mission d'examiner toutes les affaires principalement d'ordre politique, social, économique, stratégique, environnemental que la Présidente du Sénat confie directement à sa diligence. Il est placé sous l'autorité de Monsieur Kabran Assoumou, Directeur de Cabinet, principal collaborateur politique de la Présidente, qui coordonne l'action des membres dudit Cabinet.

Ainsi, à travers ses fonctions de coordination, de conseil et d'exécution, le Cabinet de la Présidente du Sénat apparaît comme un rouage essentiel au fonctionnement efficace de cette institution parlementaire.

VIE SOCIALE

RUPTURE COLLECTIVE DU JEÛNE AU SENAT



Dans le cadre de la promotion de la politique sociale du Sénat de Côte d'Ivoire, la Mutuelle des Agents du Sénat de Côte d'Ivoire a organisé le 04 et le 06 mars 2026 une rupture collective durant le mois de jeûne musulman et du carême chrétien catholique au bâtiment administratif de Yamoussoukro et à la permanence du Sénat à

Abidjan. Cette activité traduit les valeurs de partage, de convivialité et de fraternité entretenues par le personnel administratif du Sénat en dehors des obligations professionnelles.

AGENDA

✦ 18 mai 2026 :

- Réunion de la Commission des Relations Extérieures et des Ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire pour l'examen de cinq projets de loi.
- Réunion de la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement pour l'examen d'un projet de loi.

✦ 21 mai 2026 :

Réunion de la Commission des Affaires Economiques et Financières pour l'examen de trois projets de loi.

✦ 22 mai 2026 :

Deux réunions de la Commission des Affaires Sociales et Culturelles pour l'examen de deux projets de loi.

QUIZ & DÉTENTE

BLAGUE

Une étudiante en Médecine répond aux questions du professeur à l'oral de l'examen.

- Le Professeur : « qu'est ce qui provoque la transpiration ? » ;
- L'étudiante : « ce sont les questions que vous posez Professeur ».

DEVINETTES

- 1) Qu'est ce qui a des racines que personne ne voit, est plus grand que Dieu, plus méchant que le Diable, les pauvres l'ont, les riches en ont besoin, et si tu le manges, tu meurs ?
- 2) Qu'est ce qui peut être cassé, mais ne peut pas être tenu, qu'est ce qui peut être donné mais ne peut pas être vendu ?

3) Je suis toujours en mouvement, mais je n'ai pas de jambe, je n'ai pas de bouche, mais je peux me faire entendre. Qui suis-je ?

Réponses des devinettes du numéro précédent

- 1) Le lit ;
- 2) Une scie ;
- 3) La lettre N.

PROVERBES

Proverbe 1 : « Tu mangeras ton cure-dents à la dimension de tes dents » signifie agir en fonction de ses capacités.

Proverbe 2 : « L'arbre ne mange pas son propre fruit » traduit que l'on ne produit pas ou ne travaille pas pour son propre bénéfice mais pour nourrir ou aider les autres.

Proverbe 3 : « On ne peut pas réveiller quelqu'un qui fait semblant de dormir » souligne la difficulté de convaincre une personne de mauvaise foi.

Directeur de Publication

Monsieur Touré Ousmane Samassi

Rédaction :

Direction de l'Information Documentaire et de la Communication

Crédits Photos :

Sénat de Côte d'Ivoire sauf mentions

Production :

Sénat de Côte d'Ivoire

Boulevard de la Basilique B.P. 1546
Yamoussoukro

Contact : (+225) 27 30 61 81 50

Email : contact@senat.ci

www.senat.ci

VISITEZ LES PLATEFORMES DIGITALES DU SENAT

- ✦ Site Web : [Cliquez ici](#)
- ✦ Facebook : [Cliquez ici](#)
- ✦ X (Twitter) : [Cliquez ici](#)
- ✦ TikTok : [Cliquez ici](#)
- ✦ WhatsApp : [Cliquez ici](#)
- ✦ LinkedIn : [Cliquez ici](#)



Joyeuse
**FÊTE DU
TRAVAIL**

À TOUTES
ET À TOUS

1^{er}
MAI
2026

